

Brèves de Radio Courtoisie : coronavirus, migrants en Grèce, faux comptes d'Hidalgo...

écrit par Christine Tasin | 9 mars 2020



Bulletin de réinformation de Radio Courtoisie du 09 mars

► Les comptes de la Ville de Paris sous le feu des critiques

La loi fait obligation aux communes de communiquer chaque année, selon des règles précises, des ratios par habitant, pour permettre des comparaisons. Ainsi la population à prendre en compte est celle du dernier recensement connu à la date de parution des chiffres. Il s'agit de la population dite légale, à l'exclusion de celle qui possède des résidences secondaires, soit 112.651 individus. Mais le magazine Capital révèle que la Mairie de Paris les a inclus dans ses calculs. En majorant le nombre d'habitants, les ratios font donc apparaître un niveau d'endettement par habitant très inférieur à la réalité : 2465 € au lieu de 3107 €. De même, les dépenses et les recettes par habitant

sont minorées.

La campagne pour les élections municipales en est-elle affectée ?

Certains élus de l'opposition, comme Florence Berthout, maire du Ve arrondissement, déplorent cette entourloupe comptable, qui a pour effet de masquer la mauvaise gestion des finances de la Ville. Et ce n'est pas la première fois que les comptes de la capitale sont contestés : ainsi en 2018, l'omission de certains emprunts, avait fait apparaître un endettement de 5,8 milliards d'euros, inférieur de 14% à l'endettement réel. De plus, la prise en compte des résidences secondaires avait aussi permis de minimiser la dépopulation de Paris, soit 53.000 habitants en cinq ans, selon les chiffres de l'INSEE.

► Coronavirus : entre psychose et principe de précaution

Alors que l'épidémie progresse un peu partout dans le monde et que l'Italie vient de mettre en quarantaine quinze millions d'habitants, les avis divergent sur la dangerosité du coronavirus et son traitement médiatique. Selon Spoutnik.com, Jean-Michel Molina, chef de service à l'hôpital parisien Saint-Louis, se veut rassurant et affirme que le traitement médiatique actuel alimente une véritable psychose. Tout en admettant que le nombre de cas va continuer à croître et que le covid-19 est très contagieux, il estime que les conséquences sont bénignes pour la plupart des personnes atteintes et que des moyens efficaces de protection existent.

Il s'oppose donc aux conclusions de l'Organisation Mondiale de la Santé ?

Effectivement, l'OMS soutient au contraire que le coronavirus est plus sévère que la grippe et plus difficilement transmissible, ce que les faits semblent contredire. Le professeur Molina se garde d'affirmer que le

taux de mortalité est plus élevé que celui de la grippe, compte tenu de l'absence d'un dépistage à grande échelle. A ce sujet, le quotidien Libération déplore que le nombre de personnes testées au Covid-19 soit en France très inférieur à celui des autres pays, notamment l'Italie. Molina a déclaré : « on ne pourra dire si ce virus est plus dangereux qu'une grippe qu'en fin d'épidémie. Aujourd'hui, il est moins dangereux que d'autres coronavirus comme le SARS, apparu en Chine en 2002 ».

La France s'apprête pourtant à passer au stade 3, quelles en seront les conséquences ?

Une mobilisation plus grande des services de santé, une prise en charge réservée aux plus fragiles, une restriction des rassemblements et des transports en commun ainsi que des mesures pour éviter les pénuries alimentaires. Emmanuel Macron s'affiche en président protecteur et a tenté de rassurer vendredi dernier en rendant visite aux pensionnaires d'un EHPAD. Il entend : « resserrer l'unité de la nation », un concept qui ne lui est guère familier !

► Acte 69 des Gilets jaunes : des milliers de manifestants dans toute la France

La convergence des luttes et l'exaspération suscitée par le recours au 49-3 ont ravivé l'ardeur des Gilets jaunes. Tandis qu'à Paris, le cortège allait de la gare de l'Est à la Porte de Champerret, des affrontements violents avec la police ont eu lieu à Bordeaux, avec 5000 manifestants selon France 24, Evreux, Toulouse et Lyon.

En marge des cortèges, une initiative a vu le jour ?

Un groupe de Gilets jaunes s'est autorisé à divulguer une liste des membres du club « Le Siècle » qui se réunissent chaque mois au Cercle de l'Union Interalliée, rue du Faubourg Saint-Honoré. Ils entendaient dénoncer : « la collusion et les conflits d'intérêts entre les milieux

d'affaire, la finance, la justice, la sphère médiatique, le monde du spectacle et de la mode, et la haute fonction publique ». Le dîner du Siècle du 26 février dernier avait nécessité une protection accrue des forces de police. L'essayiste Emmanuel Ratier avait déjà publié une telle liste en 2011.

► Chantage migratoire aux portes de l'Europe : vers un bras de fer avec l'UE ?

L'ouverture de la frontière turque pour faire entrer en Grèce des réfugiés de toutes nationalités a fait monter la tension entre les deux pays et inquiète l'Union européenne. Ankara est soupçonné de se livrer à un chantage aux clandestins, dans l'espoir d'obtenir en contrepartie un soutien occidental en Syrie.

L'intervention turque en Syrie serait-elle donc vouée à l'échec ?

Il semble que la Turquie cherche à sortir honorablement du piège syrien. Le sommet du 5 mars avec Moscou, auquel la France et l'Allemagne n'étaient pas conviées, a permis quelques avancées et l'économie d'un conflit armé direct entre Turques et Russes. Il est vrai que sur le terrain, la reprise récente de Saraqeb par l'Armée syrienne, aidée des Russes et des combattants du Hezbollah, n'est pas pour rassurer Ankara. Aussi la Turquie a dû accepter la réouverture, sous contrôle russo-turc, de l'autoroute A4 entre Damas et Lattaquié, fief des Alaouites. Damas retrouve enfin l'usage de ses deux principaux axes routiers dont Saraqeb est le carrefour.

Qu'envisage donc l'Union européenne pour protéger ses frontières ?

Les dirigeants des instances européennes, Commission, Conseil, Parlement se disent résolus à protéger la frontière grecque, et promettent à la Turquie une contrepartie de 500 millions d'euros pour venir en aide aux réfugiés syriens.

Rappelons qu'en 2016, un pacte avait déjà été signé entre l'Union européenne et la Turquie, pour restreindre le passage de clandestins vers l'Europe, moyennant une aide de six milliards d'euros. Des pays comme la Suède, confrontés aux dérives de la submersion migratoire, s'inquiètent de l'éventualité d'un nouvel afflux. Ainsi, le patron des Démocrates suédois, Jimmie Akesson, est-il allé distribuer des tracts à la frontière turque, pour dissuader les candidats à l'immigration de venir s'installer en Suède. En France, Jordan Bardella, membre du bureau politique du Rassemblement national, a également fait part de son intention de se rendre à la frontière gréco-turque.

BRÈVES DE FRANCE

► Réforme des retraites : les avocats ne décolèrent pas

Le projet de réforme qui menace de s'en prendre à la caisse indépendante des avocats, suscite toujours de vives protestations. Si jeudi dernier, un simulacre d'enterrement de la Justice s'est déroulé place Vendôme, les barreaux de province n'ont pas été de reste : des « relais pour la justice » ont été organisés un peu partout : ils consistent à faire tourner des cahiers de doléances d'une ville à l'autre, à pied ou à vélo. Ils sont partis de Bordeaux, Lille, Dunkerque, Saint-Nazaire ou Montpellier pour les remettre au ministère de la Justice le 11 mars prochain. Les doléances portent sur la question des retraites mais aussi sur les dysfonctionnements des tribunaux : manque de personnel et surcharge des audiences.

► Un lycéen poignardé au ventre dans un lycée professionnel du centre de Paris

Deux individus se sont introduits au lycée professionnel Pierre Lescot dans le premier arrondissement, et ont attaqué

au couteau un lycéen avant de repartir incognito. La vie du lycéen n'est pas en danger. En sus de l'infraction de coups et blessures, les auteurs sont passibles du délit d'intrusion, sanctionné par la loi depuis 2010. Rappelons que les attaques au couteau se multiplient : elles ont atteint un niveau record en Grande-Bretagne (selon le Home Office) avec plus de 43.000 agressions sur douze mois, recensées fin mars 2019, dont 17.800 à Londres. Un nombre comparable a été constaté en 2017 en France par l'INHJES (l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice). Ces attaques au couteau sont en constante augmentation dans les deux pays.

► Manuel Valls tente un retour sur la scène politique française

Après son échec à la mairie de Barcelone en mai 2019, l'ancien Premier ministre de François Hollande a exprimé au journal Le Monde, son souhait de : « vouloir être utile à Emmanuel Macron ». L'ex-socialiste converti au mondialisme, multiplie les prises de position médiatiques. Ainsi, dans une tribune du Figaro, il annonce vouloir se consacrer à la lutte contre l'antisémitisme et l'antisionisme.

► Le chiffre du jour, c'est 30 milliards d'euros.

C'est le montant de la fraude sociale estimée par le magistrat Charles Prats, auditionné par la Commission parlementaire présidée par le député Patrick Hetzel. Il s'est fondé sur le fait que 12,4 millions de personnes, nées à l'étranger perçoivent des prestations sociales alors que l'INSEE n'en dénombre que 8,2 millions. Ce même magistrat avait estimé la fraude sociale à 14 milliards d'euros en décembre dernier, en se fondant sur le fait que 1,8 millions de numéros de sécurité sociale étaient établis à partir de faux documents.

► **Élections présidentielles américaines : le choix du candidat démocrate se précise**

Depuis mardi dernier, deux candidats démocrates sont désormais en lice : Bernie Sanders, 79 ans, classé très à gauche, remporte les primaires en Californie, et Joe Biden, 77 ans, gagne dans la plupart des États du sud (dont le Texas) mais aussi dans certains états du Nord dont le Massachusetts. La remontée de Joe Biden s'explique en Caroline du Sud par le soutien de l'élus noir, Jim Clyborn, très influent parmi les électeurs afro-américains. Les prochaines primaires des 10 et 17 mars nous diront si le succès de Joe Biden, désormais en tête, se confirme ou non.

► **La bonne nouvelle du jour est judiciaire !**

La société Media Transports vient d'être condamnée aux dépens au profit d'Alliance Vita. Anne Hidalgo avait fait interdire, dans les transports parisiens, les deux tiers des panneaux publicitaires de la campagne de l'association Alliance Vita « la société progressera ». Mais cette dernière avait engagé une procédure en référé à l'encontre de Media Transports. Le tribunal avait jugé cette censure illégale et rejeté l'argument du non-respect du principe de neutralité : le juge avait constaté que la régie Media Transports s'était permis de placarder, à la gare Saint-Lazare, une campagne en faveur du végétarisme commandée par l'association PETA (People for Ethical Treatment of Animals), sans être inquiétée par la Mairie de Paris. Le président de la Cour d'appel de Paris vient de confirmer cette décision.

<https://www.radiocourtoisie.fr/2020/03/09/bulletin-de-reinformation-du-9-mars-2020/>